

RAPPORT MORAL

Présenté par le Président de l'ASL, Guy Achard-Bayle

Le bilan moral 2019-2020 avait été présenté l'an dernier par Malika Temmar, alors secrétaire générale adjointe, après les démissions du Pdt Alain Rabatel et de la secrétaire générale Aude Grezka. Comme il se doit, Guy Achard-Bayle (désormais GAB) reprend le flambeau cette année pour présenter le bilan de l'année écoulée (il sera relativement court afin de permettre la discussion de divers points problématiques).

En fait l'an dernier Malika Temmar avait fait un bilan de mandature plus que celui d'une seule année, rappelant tout ce qui avait été fait depuis 2015. GAB fera pour sa part le bilan de la première année de la nouvelle mandature, mais en commençant par reprendre les deux premiers points qu'elle avait évalués :

1. Vie interne de l'ASL, activités du Bureau

Quasiment aussitôt après l'élection du nouveau Bureau, fin février 2020, notre communauté a été confrontée à l'apparition du COVID et au confinement quasi permanent qui en est résulté. Pour autant, le Bureau élargi qui comprend les cinq membres élus plus une dizaine de volontaires, s'est réuni régulièrement, à la moyenne d'environ une réunion tous les deux mois (dont deux fois « en présentiel ») — sans parler des réunions qu'il y a pu avoir en Bureau élu pour des affaires urgentes, ce qui fait donc une moyenne d'une réunion par mois : on peut ainsi affirmer qu'a été assurée la continuité du travail entrepris par l'équipe précédente dans un contexte sanitaire « normal », mais aussi qu'ont été proposés des chantiers nouveaux (on y reviendra).

De la même manière, la continuité des publications et leur régularité ont été assurées : Bulletin Buscila et newsletter (NL). Je rappelle que ces publications désormais seulement numériques sont le résultat d'un travail collectif, rassemblé et diffusé par Marina. Pour autant ces publications numériques en fac-similé papier sont une des questions problématiques qui reviennent à l'OJ de nos réunions (on va y revenir également).

En attendant, et comme l'avait fait Malika Temmar l'an dernier, GAB tient à remercier tous ceux et toutes celles qui ont permis d'assurer cette continuité des travaux et d'avancer dans de nouveaux chantiers.

2. Site de l'ASL

GAB commence par dire qu'il ne faut pas oublier quand on parle de *média numérique*, qu'il existe aussi une page Facebook de l'ASL. Site et page FB sont animés par Maximilien Guérin qui continue ainsi sa mission dans le nouveau Bureau.

Maximilien Guérin est invité à préciser les points concernant la présence de l'ASL sur la toile :

Le site est mis à jour régulièrement.

La page Facebook est suivie par de plus en plus de personnes. En raison du trop faible nombre de *posts*, et d'une absence de régularité, la plupart de ces *posts* ne sont pas rendu visibles par l'algorithme. Il faudrait en augmenter le nombre¹.

Les *posts* les plus « aimés » et partagés sont ceux qui traitent de prises de position politique relatives à des faits d'actualité (réforme du CAPES, entre autres — voir infra).

GAB fait alors le lien avec le point précédent, sur les publications, car à ce moment-là se pose une question fondamentale, en lien également avec la question des effectifs. C'est une question récurrente : comment mobiliser les adhérents sachant que (i) l'ASL vit des adhésions (ii) que les services rendus aux adhérents à jour se réduisent à avoir une réduction chez Lambert-Lucas et à recevoir un Bulletin et (iii) que les informations de Buscila sont en grande partie accessibles gratuitement sur nos site et page FB et bien entendu toutes les listes de diffusion que l'on connait et dont d'ailleurs l'ASL se sert aussi (par ex. pour annoncer la table-ronde qui va suivre cette AG) ? Donc divers problèmes sont ici intriqués : la faiblesse des effectifs, l'avantage ou les avantages liés à l'adhésion autrement dit au paiement de l'adhésion, enfin la multiplicité des médias d'informations et la gratuité de certains sinon de la majorité d'entre eux, dont les propres sites de l'ASL, page FB et NL.

3. Vie « externe » de l'ASL et son rayonnement

Là, GAB peut annoncer un bilan riche et positif, avant de revenir à des questions qui posent problème et méritent un autre débat :

(i) L'ASL a publié à la date prévue les Actes du colloque 2019, dont la présentation et le flyer viennent de vous être envoyés avec la première NL de 2021. C'est un volume qui non seulement comprend des contributions diverses et éclairantes épistémologiquement parlant mais qui

¹ On s'y est efforcé depuis l'AG.

s'inscrit dans une continuité d'interrogation de notre discipline, depuis notamment le colloque 2003 « Mais que font les linguistes ? » Ces actes sont ainsi le volume 5 d'une série de colloques et d'ouvrages qui portent sur les limites de la discipline et sa perméabilité aux disciplines connexes voire plus éloignées, comme en témoigne ce volume qui signale ainsi son originalité dans la série. GAB remercie les éditrices et les relecteurs et relectrices du volume. Il sera fait mention plus bas sur **le prochain colloque** qui doit avoir lieu en novembre ou décembre 2021.

(ii) La **table-ronde** qui suivra cette AG a été proposée, conçue et sera animée par Philippe Monneret : c'est un gros travail dont le Bureau le remercie, d'autant qu'ont déjà été reçus des témoignages d'intérêt de collègues notamment absents, mais que l'on rassure : comme par le passé, la manifestation sera enregistrée et disponible sur notre site.

(iii) Dernier point positif, qui ramène GAB à sa déclaration de candidature de l'an dernier : GAB s'engageait notamment par cette candidature à ouvrir l'ASL aux **relations internationales**. C'est chose faite. Trois accords d'amitié ou de partenariat existent qui doivent être maintenant développés ou exploités de manières diverses, avec les associations suivantes : *Gallica* (Rép. Tchèque) et *Plejada* (Pologne), qui organisent des journées d'études doctorales en alternance, où sont conviés également les doctorants et les collègues romanistes et francisants de deux pays limitrophes : Slovaquie et Hongrie ; l'ASL pourrait s'y associer. Quant à la DORIF, qui a pignon sur rue et de longue date en matière de didactique des langues et de politique linguistique, l'ASL pourrait répondre à sa sollicitation de co-organiser un colloque sur « la linguistique d'intervention »².

(iv) Comme annoncé, un autre **colloque** est en préparation : **le bisannuel 2021**. Patrick Charau-deau fait la suggestion de titre et de contenu suivants :

Transmission du savoir et savoir-faire en sciences du langage

Si l'ASL propose d'organiser son prochain colloque bisannuel sur la « Transmission », c'est qu'il est apparu à notre communauté de linguistes, notamment lors de thèses, un certain manque de références à des travaux menés des années soixante-dix aux années quatre-vingt-dix.

² Dans le n° 17 de Repères DORIF, Giovanni AGRESTI renvoie au dossier *HEL* de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage « Linguistique d'intervention. Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues », 6, 2014. Disponible en ligne à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01131565/document> <http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/hel/dossiers/numero6>

Sachant qu'il ne s'agira pas de transmission de valeurs comme en politique ou en religion, mais de transmission de savoirs, et des savoirs faire qui vont avec, on s'interrogera sur la place que doivent occuper les différentes composantes des études sur la langue comme système (phonétique, morphologique, syntaxique, lexical, sémantique), la langue comme norme (sociolinguistique), la langue comme discours (analyse de discours), la langue comme manifestation de processus cognitifs (linguistique cognitive).

Il s'agira encore de :

- s'interroger sur comment présenter les différents courants théoriques à l'intérieur de chacune de ces composantes ;
- s'interroger sur ce qui doit être présenté à chacun des niveaux d'enseignement (Licence, Master, Doctorat).

Une confrontation entre ce qui s'est déjà fait et ce qui pourrait se faire serait de grand intérêt pour la communauté des enseignants-chercheurs en SdL.

(v) GAB soulève un « point négatif » de la vie externe de l'ASL il n'a pas été organisé cette année, et pour cause, de journée d'études « décentralisée ». La dernière (qui était la troisième du genre, après Montpellier et Lyon) remonte à octobre 2019, où l'ASL avait co-organisé à Metz avec le CREM une JE d'échanges et de confrontations SdL-SIC : <http://www.crem.univ-lorraine.fr/sites/default/files/users/documents/191015-prog-sdlsic.pdf>

(vi) GAB fait ici une suggestion concernant la baisse des effectifs et la mobilisation des adhérents, actuels et futurs : relancer une politique de **JE « décentralisées »** en s'appuyant sur le **réseau des correspondants** qui est lui-même à ranimer ; cette suggestion a été faite en réunion de Bureau le 11 février dernier et Malika Temmar s'est proposée de mobiliser un ou deux membres du Bureau élargi pour accomplir cette tâche. De la même manière, Malika Temmar doit voir avec qui au Bureau, ou ailleurs, on pourra relancer les **relations avec les Jeunes Chercheurs** en SdL.

(vii) À propos de ces derniers, une autre suggestion a été faite pour renforcer/développer l'attractivité de l'ASL : organiser à la rentrée 2021 pour donner au printemps 2022 un « **prix de thèse** ». L'ASL y reviendra avec Malika Temmar dans de futures publications...

(viii) Autre question qui fait débat : **la réforme du CAPES**, dont GAB présente un résumé, de déc. 2019 à déc. 2020. À la suite de la disparition annoncée de l'épreuve de linguistique ou grammaire, GAB avait pris contact au nom de l'ancien Bureau avec l'Inspection générale, fin 2019. Il a renouvelé cette démarche à la rentrée 2020 et a reçu en décembre une réponse de la Présidente du jury du CAPES de Lettres Modernes, qui propose aux linguistes de participer aux jurys de ce qui est devenu une épreuve de didactique de la langue. La parole est alors passée à Philippe Monneret qui rappelle les enjeux du dossier et apporte les précisions suivantes :

La contestation de l'arrêté qui modifie les épreuves du CAPES prend de l'ampleur (dans toutes les disciplines) ; dans le cas du CAPES de Lettres Modernes, les informations dont on dispose au sujet de l'épreuve de langue française sont alarmantes (disparition de l'ancien français, introduction d'une question littéraire dans le sujet de langue, place beaucoup trop importante de la didactique, etc.). Plusieurs collègues ont proposé que les linguistes créent eux-mêmes des modèles de sujets qu'ils proposeront à l'Inspection Générale. Dans de telles conditions, il semble évident que l'ASL ne pourra répondre favorablement à la demande de la Présidente du jury du CAPES de Lettres Modernes : les linguistes ne s'associeront pas à la dévalorisation de leur discipline.

Le rapport moral est terminé. GAB remercie les collègues de leur présence et de leur fidélité.

Valérie Delavigne, trésorière de l'ASL, présente alors le bilan financier (PDF à part).

Guy Achard-Bayle

(Le 1^{er} mars 2021)

Rapport financier 2021 – ASL

La situation financière de l'ASL reste bonne même si cette année nous clôturons l'exercice par un déficit par rapport au budget prévisionnel de – **1274,86 euros**. Cela s'explique par la publication des actes du colloque 2017 qui n'a pas trouvé de financement de la part de la DGLFLF.

Les dépenses ont concerné cette année la maintenance du site et son hébergement, des achats pour le pot de l'AG en janvier 2020 et les frais bancaires.

Les adhésions sont en recul : on est passé de 96 abonnés à 61.

Les chèques ont été encaissés cette année avec beaucoup de retard. Pour cette raison, exceptionnellement, l'exercice court de janvier 2020 jusqu'en février 2021 pour comptabiliser l'ensemble des adhésions effectuées.

D'ici la fin de l'année 2021, nous prévoyons que nos principales dépenses seront occasionnées par l'organisation du colloque bisannuel de l'ASL en décembre 2021. Nous demanderons, cette fois dans les temps, des subventions auprès de la DGLFLF. Nous pouvons espérer aussi une remontée des adhésions comme c'est souvent le cas après chaque colloque de l'ASL.

A Paris, le 18 février 2021

Rapport établi par Marina Krylyschin avec Valérie Delavigne (Trésorière)





Association des Sciences du Langage

BILAN FINANCIER DE L'ASL POUR L'ANNÉE 2020

	Situation au 31/12/2019	Situation au 18/2/2021
Compte courant	9276,67	8001,81
Compte épargne	10932,27	(+56,98) 10989,25
Total	20 208,94	18 991,06

Recettes (compte courant)

	2019	2020
Adhésions	96 adhérents pour 2019 3018	1247
DGLFLF (subvention)	0	0
Total des recettes	3018	1247

Dépenses

	2019	2020
POSTE (Courrier et envoi Buscila)	0	0
Pots Pot AG 2019 Pot AG 2020	72,26	47,33
COLLOQUE 2019	781	0
Publication des Actes colloque	0	2000
Table ronde Frais déplacements d'un intervenant	0	0
Papeterie fournitures, Tampon ASL impression plaquettes ASL	60	0
Site internet Hébergeur (frais changement) Refonte (suite)	120	120 100
Frais bancaires impayés	203,40 60	224,53 30
Frais déplacement (bureau)	318,20	0

Total des dépenses	1614,86	2521,86
--------------------	---------	---------

SOLDE

	Dépenses	Recettes	Solde
2019	1614,86	3018	1403,86
2020	2521,86	1247	- 1274,86

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

DEPENSES		RECETTES	
Frais d'impression	30	Adhésions	1400
Frais envoi	15		
Papeterie et fournitures	15		
Site	120		
Frais bancaires	220		
Organisation Colloque 2021	800		
Frais de déplacement	200		
TOTAL	1400		1400

Bilans établis le 18 février 2021 pour l'ASL – Marina Krylyschin et Valérie Delavigne

